Elections et votations dans le canton de Genève en 2003 : une participation accrue

En 2003, le corps électoral genevois s'est particulièrement mobilisé : au moins 40 % de votants aux élections municipales, davantage aux élections fédérales et une participation aux votations un peu plus forte qu'en Suisse. Quelle que soit l'élection ou la votation, le taux de participation des hommes est plus élevé que celui des femmes, les personnes mariées et les celles qui ont dépassé 65 ans exercent plus leur droit de vote que les célibataires et les jeunes entre 20 et 29 ans.

L'Office cantonal de la statistique publie dans sa collection *Données statistiques* trois cahiers concernant les résultats de l'ensemble des élections (municipales et fédérales) et votations (fédérales, cantonales et communales) qui ont eu lieu dans le canton de Genève en 2003.

La participation aux élections municipales

Au printemps 2003, les électeurs et électrices du canton de Genève ont été appelés à renouveler leurs autorités municipales : le 30 mars, ils devaient élire leurs conseillers municipaux et, le 4 mai, leurs conseillers administratifs, maires et adjoints.

Au Conseil municipal

En 2003, la participation électorale pour l'élection des conseillers municipaux a été nettement supérieure à celle des trois précédents scrutins : 40,0 % en 2003 contre 34,9 % en 1999, 34,0 % en 1995 et 32,4 % en 1991. C'est la plus forte mobilisation depuis les élections de 1975. La participation varie fortement selon les communes. La participation électorale des femmes est inférieure de 3,3 points à celle des hommes (38,6 % contre 41,9 %). En revanche, dans 17 communes, elle est supérieure à cette dernière.

Au Conseil administratif

Le taux de participation pour l'élection des conseillers administratifs, des maires et des adjoints a été beaucoup plus élevé en 2003 (41,0 %) que lors du précédent scrutin (33,8 % en 1999). La participation varie fortement selon la commune. Pour l'ensemble du canton, la participation électorale des femmes est inférieure de 3,7 points à celle des hommes (39,4 % contre 43,1 %). Dans 10 communes, elle est supérieure à celle des hommes.

La participation aux élections fédérales

La participation électorale au Conseil national et au Conseil des Etats a été bien supérieure en 2003 à celle des quatre précédents scrutins. Le taux de participation atteint, respectivement, 45,9 % et 44,4 %. Il n'y avait pas eu une telle mobilisation depuis l'élection fédérale de 1983.

Comparativement à 1999, tant chez les hommes que chez les femmes, le taux de participation a largement augmenté, atteignant respectivement 49,1 %[1] et 46,2 %. Par ailleurs, l'écart entre les sexes a bien diminué : de 4,7 à 2,9 points en 2003. Dans trois communes, la participation des femmes a même dépassé celle des hommes.

./.

1 Sans les Suisses de l'étranger.

20 juillet 2004 – n° 27

Communiqué | de | presse

StatistiqueGenève

Office cantonal de la statistique (OCSTAT)
82, route des Acacias 1227 Les Acacias • Case postale 1735 CH-1211 Genève 26
Téléphone : + 41 (0)22 327 85 00 • Fax : + 41 (0)22 327 85 10
statistique@etat.ge.ch • www.geneve.ch/deee • www.geneve.ch/statistique

La participation aux votations

Au total, 11 objets ont été soumis au peuple suisse en 2003 (7 initiatives populaires, 3 objets soumis au référendum facultatif et un au référendum obligatoire), lors des deux scrutins organisés les 9 février et 18 mai. Comme les deux années précédentes, la participation électorale a été légèrement plus élevée dans le canton de Genève qu'en Suisse.

Scrutin fédéral du 9 février 2003

Lors de ce scrutin relatif notamment à *la révision des droits populaires*, le taux de participation dans le canton de Genève est de 36,0 %. Les hommes se sont plus mobilisés que les femmes (respectivement 37,9 % et 34,4 %).

Votations cantonales et fédérales du 18 mai 2003

Lors de ces votations où le peuple s'est prononcé, par exemple, sur la *modification de la loi sur l'armée (Armée XXI)* (votation fédérale) ou sur la modification de la *loi sur l'imposition des personnes morales et la loi sur l'imposition des personnes physiques* (votation cantonale), la participation à Genève s'élève à 51,1 %. De nouveau, les hommes se sont plus mobilisés que les femmes, soit respectivement 53,7 % et 49,1 %.

Votations communales à Anières et Cologny

La participation aux votations communales a été plus élevée qu'aux votations fédérales et cantonales : 63,8 % du corps électoral d'Anières s'est mobilisé et 59,3 % de celui de Cologny. Les électeurs pouvaient voter par Internet dans ces deux communes. A Anières, comme à Cologny, le vote par correspondance est le plus utilisé (respectivement, 49,9 % et 66,8 % des votants), puis vient le vote par Internet (43,6 % et 28,9 % des votants) et enfin au local de vote (6,5 % et 4,3 %).

Pour en savoir plus :

Les élections municipales dans le canton de Genève au printemps 2003
Office cantonal de la statistique, Données statistiques n° 6, Genève, juin 2004, 28 pages (prix : 15 francs)

Les élections fédérales dans le canton de Genève en automne 2003
Office cantonal de la statistique, Données statistiques n° 7, Genève, juin 2004, 26 pages (prix : 15 francs)

Les votations dans le canton de Genève en 2003
Office cantonal de la statistique, Données statistiques n° 8, Genève, juin 2004, 30 pages (prix : 15 francs)